UFF ALPHA SELECT

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2025

Myria Asset Management

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 BOIS-COLOMBES
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs 3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... 4
Autres informations..... 12
Rapport d'activité..... 14
Rapport certifié du commissaire aux comptes 25

- **Comptes annuels**
  - Bilan Actif
  - Bilan Passif
  - Hors-Bilan
  - Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**
  - Règles et méthodes comptables
  - Evolution de l'actif net
  - Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2025**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 BOIS-COLOMBES - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 280 677 691,03 euros
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Commissaire aux comptes : RSM France, représenté par Nicolas BENARD

5-7, rue des Italiens - 75009 PARIS - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Oui

CODE ISIN :
- FR0012914901 : UFF ALPHA SELECT part E
- FR001400UWI4 : UFF ALPHA SELECT part CT

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION
Le FCP a pour objectif d'obtenir sur la période de placement recommandée, une performance nette supérieure à celle du marché monétaire, soit €STER + 2%.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE
L'indicateur de référence est l'€STER + 2%. L'€STER (Euro Short-Term Rate) correspond au taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour non garantis pour les banques de la zone euro. L'€STR est calculé sous la forme d'une moyenne de taux d'intérêt pondérée par le volume de transactions réalisées.

L'€STR est administré directement par la Banque Centrale Européenne (BCE).
Des informations complémentaires sur l'indicateur de référence sont accessibles à l'adresse suivante : https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT
La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des valeurs.

- **Stratégie utilisée**
  - L'atteinte de l'objectif de gestion reposera sur la couverture quasi systématique des risques de marché des OPC sous-jacents ou des titres vifs actions qui composent le fonds. Le processus de gestion s'appuie en complément sur les anticipations et les opportunités de marchés identifiées par le gérant. Ce dernier sélectionne plusieurs classes d'actifs, zones géographiques, secteurs ou styles de gestion et détermine, de manière discrétionnaire, la pondération qu'il souhaite pour chaque style. La recherche de l'alpha est principalement fondée sur la capacité des gérants de UFF ALPHA SELECT à :
  - d'une part, sélectionner les OPC sous-jacents en fonction des résultats d'analyse des critères quantitatifs (encours, historique du sous-jacent, consistance des performances…) et qualitatifs (moyens et résultats des gestionnaires analysés…). Les investissements seront réalisés majoritairement en OPC qui appartiennent principalement aux catégories suivantes : actions, obligations, performance absolue et monétaire. Dans ce cadre, les bornes d'allocations

discrétionnaires par type de stratégie des OPC sous-jacents du portefeuille de UFF ALPHA SELECT seront les suivantes :

Stratégies des OPC sous-jacents	Allocation minimum	Allocation maximum
Stratégies directionnelles actions	75%	110%
Stratégies obligataires et monétaires	0%	25%
Stratégies de performance absolue	0%	25%

- d'autre part, sélectionner les actions détenues en direct dont le potentiel de surperformance (c'est-à-dire la réalisation d'une performance supérieure à celle du marché) est estimé au travers d'une analyse fondamentale, de ratios d'analyse financière, de critère de momentum et en comparant leur valorisation avec celle du secteur auquel elles appartiennent.
- enfin, procéder à la couverture quasi permanente du portefeuille des différents risques de marchés (actions / taux), avec une exposition résiduelle possible. Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étrangers et/ou de gré à gré).

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE.

Le Fonds, éligible au PEA, sera majoritairement investi en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement et, dans la limite de 30% de son actif, en FIA de droit français.
La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.
Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section VI « Risque Global » ci-après.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci. Dans la mesure où les critères ESG ne sont pas intégrés dans le processus d'investissement, la prise en compte des risques de durabilité et des incidences négatives de durabilité n'est pas pertinente pour ce fonds.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

- **Risque actions**
  Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petite capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

- **Risque de couverture**
  Il existe un risque que la couverture ne soit pas optimale, entraînant une baisse de la valeur liquidative du fonds.

- **Risque de change**
  Etant donné que le FCP peut être exposé indirectement dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises découplées des actifs détenus peuvent accentuer ce risque.

- **Risque de surexposition**
  Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 200% de son actif net) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**
  La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.

- **Risque de perte en capital**
  Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.

- **Risque de liquidité**
  L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

Autres risques accessoires :

- **Risque de crédit**
  La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.
  L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.

- **Risque de taux**
  En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC. La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et 1.

- **Risque de contrepartie**
  Dans la mesure où la société de gestion peut effectuer des opérations de gré à gré, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Risque de durabilité**

  Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

  De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

- **Les actifs hors dérivés intégrés**

  Actions et titres donnant accès au capital

  Le portefeuille comprendra directement ou indirectement au minimum 75% de son actif dans des actions et autres titres en capital éligibles au PEA.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de sociétés de petites, moyennes et grandes capitalisations. Les émetteurs sélectionnés relèveront exclusivement de pays membres de l'Union Européenne.
L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

- ☒ OPCVM de droit français
- ☒ OPCVM de droit européen
- ☐ Fonds de fonds
- ☒ FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- ☐ FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étranger

La détention d'OPCVM pourra atteindre 110% de l'actif net du fonds et la détention de FIA sera limitée à 30% de l'actif net du fonds.
Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.
Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du Fonds ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds.

- **Les instruments dérivés**

  Le fonds peut intervenir sur les instruments dérivés suivants :

  Nature des marchés d'intervention

  ☒ réglementés

☒ organisés
☒ de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir
☒ action
☒ taux
☒ change
☐ crédit
☐ autres risques

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion
☒ couverture
☒ exposition
☒ arbitrage
☐ autre nature

Nature des instruments utilisés
☒ futures
☒ options
☐ swaps
☒ change à terme
☐ dérivés de crédit
☐ autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion
☒ couverture
☒ exposition
☒ arbitrage
☐ autre nature

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.
Ces instruments seront négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré. Ils seront traités avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion et feront l'objet d'échanges de garanties financières.
Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir ou octroyer les garanties mentionnées à l'article L. 211-38 du code monétaire et financier conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Ces garanties pourront ainsi être des espèces, des instruments du marché monétaire, des obligations émises ou garanties par un membre de l'OCDE, des actions, des parts d'OPC à liquidité quotidienne, etc. Ces garanties feront l'objet de décote adaptée à chaque catégorie d'actifs conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Les garanties reçues en espèce pourront être réinvesties conformément à la règlementation en vigueur.
Le FCP pourra également recevoir en garantie, jusqu'à 100% de son actif net, des titres émis ou garantis par des États membres de l'OCDE conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Dans ce cadre, le FCP pourra recevoir en garantie des titres émis ou garantis par un seul État membre de l'OCDE éligible. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

- **Les instruments intégrant des dérivés**
  Néant.

- **Les dépôts**
  Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

- **Les emprunts d'espèces**
  Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

- **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**
  Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

CHANGEMENTS INTERVENUS

29 avril 2025

- changement de dénomination du fonds « Myria Concept Europe Alpha » (Code Isin : Part M FR0012914893 - Part E : FR0012914901) devient « UFF Alpha Select » Parts M et E.

- Part CT : création de la part par fusion absorption de la part M, UFF ALPHA SELECT (part CT) (code ISIN : FR001400UWI4)

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2024.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations de l'UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité…).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2024, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :
Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.
Effectif total sur l'année 2024 : 12, dont 9 preneurs de risque.
Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2024 : 1 506 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :
1. en fonction des catégories de personnel :
   - 1312 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
   - 194 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,
2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)
   - 1243 milliers d'euros de rémunérations fixes,
   - 263 milliers d'euros de rémunérations variables

Frais

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion et Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net	Part E : 1,85 % TTC maximum Part CT : 1,85 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) *	Actif net	2 % TTC maximum
Commissions de mouvement 100% dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 10 euros à 150 euros HT selon la transaction et en fonction de la zone géographique (voir tarification ci-dessous**).
Commission de surperformance	Actif net	25% TTC maximum de la différence entre la performance du Fonds et celle de l'indice €STR +2%.

Aucune commission de souscription ou de rachat ne sera appliquée à l'exception de ceux acquis aux OPC sous-jacents.

*Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les « frais de fonctionnement et autres services », les frais suivants :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients et distributeurs
- Les frais des données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs

(**) Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres.

Prestations & conditions tarifaires	ESES	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Frais de transaction (R/I ou S/R)	10 €	25 €	45 €	100 €	150 €
Instruction manuelle ou réparée	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

- **ESES** : France, Belgique, Pays-Bas.
- **Zone Groupe 1** : Valeurs de la zone monétaire EUR (hors ESES & Slovénie) : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal + Clearstream, Euroclear, États-Unis, Japon, Norvège, Suède, Canada, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Danemark.
- **Zone Groupe 2** : Israël, Thaïlande, Inde, Brésil, Slovénie, Nouvelle-Zélande, Hongrie, Taiwan.
- **Zone Groupe 3** : Mexique, Russie, République Tchèque.
- **Zone Groupe 4** : Qatar.

Commission de surperformance :
La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée, sur la durée de l'exercice comptable, (période d'observation) selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative. La commission de surperformance sera provisionnée en cours d'exercice et prélevée à la fin de l'exercice même en cas de performance absolue négative de l'OPCVM.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 25% TTC représente la différence entre l'actif des parts E et CT avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds (ci-après l'« Actif de référence »).

- En cas de sous-performance des parts E et CT par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

La commission de surperformance est prélevée suivant les conditions suivantes. À compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, toute sous-performance du fonds par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

La période d'observation correspond à l'exercice comptable et s'étend sur 12 mois (soit du 1er octobre N-1 au 30 septembre N de chaque année).

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Surperformance nette du fonds	5%	0%	-5%	3%	2%	5%	5%	-10%	2%	2%	2%	0%	2%	-6%	2%	2%	**-4%**	0%	5%
Sousperformance à compenser l'année suivante	0%	0%	-5%	-2%	0%	0%	0%	-10%	-8%	-6%	-4%	**0%1**	0%	-6%	-4%	-2%	-6%	**-4%2**	0%
Base de calcul de la commission de surperformance	5%	0%	-5%	-2%	0%	5%	5%	0%	-8%	-6%	-4%	**-4%**	2%	-6%	-4%	-2%	-6%	-6%	**1%**
Paiement de la commission de surperfomance	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	Oui	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	Oui

1 La sous-performance de l'année 12 à reporter en année 13 est 0% (et pas -4%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 8 qui n'avait pas été encore compensée (-4%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12 incluse)

2 La sous-performance de l'année 18 à reporter en année 19 est -4% (et pas -6%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 14 qui n'avait pas été encore compensée (-2%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18 incluse)

Seuls les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances peuvent être hors champs du tableau des frais évoqués ci-dessous.

Pour information, le taux de frais directs et indirects prélevés par le fonds (hors coût de transaction) au titre de l'exercice clos au 30/09/2025 est de

- 2,24% pour la part E
- 2,24% pour la part CT

Autres informations du fonds maître « UFF Alpha Select »

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.
L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF.
Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : la capitalisation.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la règlementation SFTR.

RESPECT DES EXIGENCES D'INVESTISSEMENT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 91 QUATER L DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS ANNEXE 2 RELATIVE AU PEA

Au cours de l'exercice comptable, la société de gestion confirme le respect du taux minimum de 90% d'investissement en parts d'OPC dont les actifs sont investis en titres ou droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code Monétaire et Financier.

POURCENTAGE DE TITRE PEA

Le fonds est composé de titres PEA à plus de 100%.

EXPOSITION AUX PRODUITS DERIVES

Le fonds est exposé à plus de 99%.

Rapport d'activité

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM.
OCTOBRE 2024 - SEPTEMBRE 2025

octobre 2024

En octobre, les marchés ont essentiellement vibré au rythme de l'élection présidentielle américaine. Plus précisément, c'est le Trump Trade, ou pari sur la victoire du candidat républicain, qui a donné le tempo aux marchés, notamment obligataires. Mais tout d'abord, sur le front géopolitique, c'est encore et toujours le conflit israélo-iranien qui a capté l'attention de la communauté internationale. Deux semaines après l'attaque iranienne du 1er octobre, déjouée à la fois par les alliés de l'état hébreu et par le Dôme de fer, l'armée israélienne annonçait avoir abattu l'instigateur des massacres du 7 octobre, et enfonçait le clou quelques jours plus tard en envoyant son aviation pour détruire les défenses anti-aériennes de l'Iran. Sur le front politique, ce ne sont bien évidemment pas les atermoiements de l'Assemblée nationale française sur le budget 2025 qui ont permis aux marchés financiers d'avoir une certaine activité, mais bel et bien les sondages sur le résultat de l'élection américaine, bien que plus imprécis les uns que les autres compte-tenu du mode de scrutin. C'est surtout sur le front des taux d'intérêt que s'est déchaîné le Trump Trade, puisque la courbe des emprunts gouvernementaux américains s'est déplacée de 50 points de base à la hausse, le programme de l'ancien Président étant considéré comme très inflationniste, puisqu'anti-immigration et promettant des droits de douane prohibitifs sur les biens en provenance d'Europe mais surtout de Chine. Par ricochet et pour le deuxième mois consécutif, les cryptoactifs et en premier lieu le Bitcoin se sont envolés de plus de 9%. Enfin, en toute fin de mois, et comme s'ils pensaient être allés trop loin, les opérateurs ont quelque peu corrigé leurs anticipations, ce qui a provoqué des baisses soudaines sur les principaux indices boursiers. Ainsi, en Europe, le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 affichent des baisses de plus de 3%, alors qu'aux Etats-Unis, le S&P 500 ou le Nasdaq s'effritent de moins de 1%. Enfin, le MSCI Emerging Markets corrige lui de plus de 4% en dollars. Sans surprise, les indices obligataires baissent, de 2.5% aux USA et de moins de 1% en Europe. Enfin, l'euro baisse de plus de 2% face au dollar mais progresse de plus de 3% face au yen.
Complément du fait des résultats des élections américaines :
A l'heure où nous publions cette analyse, les résultats des élections américaines sont tombés et il s'avère que les Etats-Unis connaissent un véritable raz-de-marée républicain. En effet, le parti de l'Eléphant envoie non seulement Donald J. Trump à la Maison blanche, mais rafle également le Sénat et est en passe d'avoir la majorité à la Chambre des Représentants, ce qui constitue un Grand Chelem.

Sans grande surprise, les marchés financiers saluent la fin de l'incertitude, et on peut dire que la séance boursière en Europe s'annonce sous les meilleurs auspices, puisque les indices sont en forte hausse ce 6 novembre au matin. De même, les futures sur indices américains s'enthousiasment pour la performance des Républicains et s'apprêtent à bondir de plus de 2%, tirés par Tesla, qui s'envolent de plus de 10% en préouverture, et dont le patron emblématique, Elon Musk, a été l'un des plus fervents soutiens du magnat de l'immobilier outre-Atlantique. Sur le front des taux d'intérêt, là encore, pas vraiment de surprise, puisque les marchés obligataires américains sont en passe de connaître leur pire séance de l'année, avec un 10 ans US qui prend plus de 15 points de base avec une pente qui s'amplifie, signe que les opérateurs pensent que le programme de Trump est très favorable à la croissance de l'économie. Parallèlement, Bitcoin a franchi sur l'annonce des résultats et pour la première fois de son histoire la barre des 75 000 $ et les autres cryptoactifs sont à l'avenant. Enfin, le dollar américain s'envole dans les premiers échanges, puisqu'il monte de plus de 1,5% face à l'Euro et face au Yen.

novembre 2024

Le mois de novembre a été marqué par la fin du suspense américain avec l'élection triomphale de Donald Trump qui réalise le grand chelem, remportant également le Congrès. Ainsi, le Président élu aura les mains libres pour appliquer son programme et s'emploie, depuis le 6 novembre, à bâtir son

gouvernement. Evidemment, un des premiers ministres nommés a été Elon Musk, le célèbre milliardaire créateur notamment de Tesla et de Space X, ayant mis à la disposition du Républicain la force de son réseau social X pendant la campagne. Le retour de Donald Trump aux affaires a déjà fait bouger de nombreuses lignes, notamment sur les conflits en cours. Ainsi, en Ukraine, le Président Zelensky a évoqué la possibilité d'un cessez-le-feu en échange d'une fixation des positions actuelles et d'une intégration de son pays dans l'Otan. C'est un changement de discours de la part du dirigeant ukrainien, ce dernier étant résolument opposé précédemment à toute partition de son pays, même si sa proposition a peu de chances d'aboutir. De même, sur le conflit israélo-iranien, on peut supposer que si la situation semble bloquée à Gaza du fait de la détention des otages, le changement à venir d'administration américaine a accéléré la signature d'un accord de cessez-le feu entre Israël et le Hezbollah présent au sud-Liban. Mais c'est sans nul doute sur le front financier que le retour aux affaires du désormais 45ème et 47ème Président des Etats-Unis s'est fait le plus ressentir. En effet, depuis le 6 novembre, les marchés actions outre-Atlantique ont tous franchi de nouveaux records avec le Dow Jones Industrial au-dessus des 45 000 points, le S&P 500 au-dessus des 6 000 points et le Nasdaq Composite au-dessus des 19 000 points. A contrario, son programme perçu comme inflationniste a conduit les opérateurs à réévaluer les taux d'intérêt aux Etats-Unis, le 10 ans se tendant jusqu'à 4,45% avant de refluer sous les 4,20% à la fin du mois, tandis que la pente de la courbe des taux, mesurée par l'écart entre le 2 ans et le 10 ans s'aplatissait à nouveau pour tendre vers 0. Ailleurs dans le monde, et notamment en Europe, le programme du Président Trump n'a pas fait que des heureux. Ainsi, la France pâtit toujours de la dissolution ratée, et le gouvernement de Michel Barnier paraît de plus en plus menacé par une motion de censure qui serait votée par une alliance antinomique du Nouveau Front Populaire et du Rassemblement National. Cette épée de Damoclès pèse largement sur la prime de risque de la signature France qui n'a pourtant pas été dégradée par les agences lesquelles ont toutes revues leur notation en novembre. Enfin, au chapitre de l'environnement, l'échec relatif de la COP 29 qui se tenait en Azerbaïdjan, pays producteur de pétrole, traduit l'incapacité du monde à tenir une trajectoire linéaire de décarbonation des économies. Dans ce contexte, les indices américains affichent tous de très fortes hausses, de l'ordre de +6% voire +11% pour le Russell 2000, tandis que les marchés européens sont globalement étals, le CAC 40 étant même la lanterne rouge de la zone avec un recul de 1,5% environ. Sur le front obligataire, les indices ressortent tous en hausse, avec des performances comprises entre +0,5% et 2%, par exemple pour le Bloomberg Euro Aggregate. Enfin, l'euro recule de près de 3% contre le dollar et de plus de 4% contre le yen, pénalisé par l'instabilité politique française et dans une moindre mesure allemande, des élections législatives anticipées étant programmées en février prochain à la suite de l'éclatement de la coalition gouvernementale menée par Olaf Scholz.

décembre 2024

Décembre 2024 a été un mois sans grande tendance sur les marchés actions, qui ont pu sereinement digérer leurs excès de novembre, tandis que les produits de taux ont souvent corrigé à l'exception notable du haut rendement européen. Sur le plan politique, le mois a été marqué par le renversement du gouvernement de Michel Barnier après motion de censure. Il aura à peine tenu trois mois et se sera fracassé sur l'autel du budget 2025. C'est la seconde fois sous la Cinquième République qu'un gouvernement est renversé, mais c'est bien la première fois que le chef du gouvernement n'est pas reconduit dans ses fonctions par le Président. Et c'est désormais François Bayrou qui occupe ce siège qu'on peut qualifier d'éjectable, les trois blocs en présence au Palais Bourbon ne parvenant pas à s'entendre sur des réformes structurelles… Sur le plan géopolitique, nul doute que c'est la réouverture de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, le 7 décembre dernier, qui remporte la mise, tant ont été commentées la présence ou l'absence de tel ou tel dirigeant. Mais, c'est sans conteste la rencontre entre Donald Trump et Volodymyr Zelensky en préambule de la messe de réouverture qui aura marqué le plus les esprits, à défaut de l'Histoire pour le moment. Au Moyen-Orient, les répliques du séisme provoqué par les atrocités commises le 7 octobre 2023 en Israël par le Hamas, soutenu par l'Iran, n'en finissent pas de se faire sentir avec cette fois la chute de Bachar al-Assad en Syrie le 8 décembre dernier. En effet, Il aura fallu moins de deux semaines au nouvel homme fort du pays, Abou Mohammad

al-Jolani, chef d'une coalition de groupes rebelles emmenés par le groupe islamiste sunnite radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS) pour faire fuir le Boucher de Damas à Moscou. Sur le plan financier, on ne peut pas dire que les événements marquants de la fin d'année aient eu la moindre incidence sur l'humeur des marchés actions ou obligataires. Le changement de gouvernement français s'est même traduit par une réduction symbolique de l'écart de taux entre la France et l'Allemagne ! Seul le discours un peu musclé de Jerome Powell, qui a fait chuter les anticipations des taux en 2025, a pu enrayer quelques jours la progression du Nasdaq. Et ce même si, à l'instar de son homologue européenne six jours plus tôt, la Réserve fédérale américaine a baissé son principal taux directeur de 25 points de base lors du FOMC du 18 décembre. Dans ce contexte, 2024 s'achève sur des performances mensuelles contrastées, mais sur des progressions annuelles robustes. En Europe, le CAC 40 progresse ainsi en décembre de 2%, tout comme l'Eurostoxx 50, mais le Stoxx 600 baisse quant à lui de 0,6%, pâtissant de la faiblesse des marchés britannique et suisse. Aux Etats-Unis, le S&P500 corrige de plus de 2% sur le mois, tandis que le Nasdaq, largement pondéré en valeurs technologiques, s'apprécie encore de 0,5%. Sur l'année, on constatera à nouveau une surperformance des marchés américains, en hausse de 25 à 30%, alors que le CAC40 fait du surplace et que le DAX allemand affiche un gain proche de 20%. Côté obligataire, les mois se suivent et ne se ressemblent pas. Le taux à 10 ans américain reprend plus de 35 bps et termine l'année au-dessus du niveau psychologique de 4.50%. Son homologue français s'affiche tout près de son plus haut niveau de l'année à 3.20%, tandis que le Bund allemand s'établit à 2.37%. Sur l'année, les indices reflétant la performance des emprunts d'état et du crédit de catégorie investissement des pays développés progressent entre 1 et 3 % en devises locales, quand la performance des obligations à haut rendement est positive de plus de 8% en devises locales et de près de 15% pour les obligations à haut rendement émergentes en devises dures. Enfin, après un mois à nouveau en baisse de près de 2%, l'Euro recule de près de 6% sur l'année face au dollar, mais progresse de près de 5% face au Yen et de 1% face au franc suisse.

janvier 2025

L'année 2025 a démarré en trombe en janvier, avec le très fort rebond des marchés actions européens, qui ont semblé profiter de l'espoir de déréglementation, conséquence de l'arrivée effective au pouvoir de Donald Trump, mais également de valorisations attractives en relatif. En effet, sur le front politique et géopolitique, la tornade Trump est déjà à l'oeuvre. Dans le conflit à Gaza, l'ancienne et nouvelle administrations américaines ont pu imposer un cessez-le-feu et un échange d'otages israéliens contre prisonniers palestiniens, toujours en vigueur actuellement. Dans le conflit russo-ukrainien, on a également assisté à un changement de ton des belligérants, Vladimir Poutine semblant ouvrir la porte à des négociations sans Volodymyr Zelensky pour le moment. Sur le front économique, le Président Trump a d'ores et déjà annoncé la hausse des droits de douane de 25% sur les biens en provenance du Mexique et du Canada, et de 10% seulement pour ceux en provenance de la Chine, actant probablement au passage que les deux premiers pays avaient permis au troisième de contourner les mesures protectionnistes mises en place lors de la première présidence Trump. C'est désormais vers l'Europe que l'attention se tourne, alors que l'administration américaine essaie avec un certain succès de la diviser pour mieux imposer ses exigences commerciales, comme en témoignent les marques d'amitiés dont jouit l'Italie et le désordre semé par Elon Musk en Allemagne en soutenant ouvertement le parti d'extrême-droite AfD. Mais en janvier, c'est sans nul doute l'Intelligence artificielle qui a encore mené la danse sur les marchés financiers. Nous passerons rapidement sur l'échec retentissant de l'IA française Lucie, mise hors ligne trois jours seulement après son lancement, pour parler de DeepSeek, l'IA chinoise qui pourrait disrupter l'hégémonie américaine tant son coût semble incommensurablement moindre que ses concurrentes directes. Sa mise en ligne s'est traduite par des chutes historiques des titres phares du Nasdaq Nvidia et Broadcom qui finissent le mois en baisse de 11% et 4% respectivement. Plus proche de nous, en France, c'est la fronde des grands patrons, emmenés par Bernard Arnault, PDG de LVMH ayant assisté à la cérémonie d'investiture du Président américain, contre le projet de budget 2025 instaurant une surtaxe provisoire, que d'aucuns jugeront pérenne, sur les profits des entreprises faisant plus d'un milliard de chiffre d'affaires en France qui a déclenché les

passions. Dans ce contexte, les marchés actions européens s'envolent de près de 8% pour le CAC et l'Eurostoxx 50 et même de près de 11% pour l'indice européen des actions bancaires, tandis qu'aux Etats-Unis, les performances sont bien moindres, le S&P 500 postant une hausse de 2,8% et le Nasdaq un gain de 1,6% en dollar. Les petites et moyennes capitalisations européennes sous-performent une nouvelle fois de près de 3% voire 5% alors que leurs homologues américaines font mieux que les valeurs du S&P 500. Du côté des marchés obligataires, peu de mouvements à noter sur les emprunts d'Etat, les 10 ans américain et français faisant quasiment du surplace tandis que le 10 ans allemand se tendait de 9 bps sous l'incertitude créée par les élections législatives du 23 février prochain. Enfin, l'euro fait jeu égal sur le mois avec le dollar, perd plus de 1% face au yen mais reprend plus de 1% face à la livre sterling.

février 2025

Rien n'arrête les marchés actions européens en ce début d'année 2025 ! Continuant sur leur lancée, l'ensemble des places financières du vieux continent ont confirmé leur bond en avant enregistré en janvier, faisant fi du contexte politique et géopolitique ambiant. Et c'est sans nul doute le show permanent américain emmené par son meneur de revue, à savoir Donald Trump, qui a saturé l'actualité encore ce mois-ci. Tout d'abord, le jeu de poker menteur au sujet des droits de douane sur les biens en provenance du Canada et du Mexique a pris fin et ce sont bien 25% de taxe qui seront appliqués dès le 4 mars sur certains produits. Dans la foulée, le Président a prévenu l'Europe qu'elle se verra infliger également des droits de douane de 25% ultérieurement. Dans tous les cas, le flou entourant les biens réellement taxés est vraiment épais. Du côté de ses lieutenants, on assiste aussi à un véritable festival. Tout d'abord, Elon Musk, dans son rôle de ministre de l'Efficacité gouvernementale, empiète largement sur celui du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis (ou ministre des Affaires étrangères), Marco Rubio, en invitant les Allemands à voter pour l'AFD sur son réseau social X. Grâce, entre autres, à cette caisse de résonance, le parti d'Extrême-droite réalise un score impressionnant de près de 21%, et s'adjuge un peu moins d'un quart des sièges du Bundestag. Et quand il ne tweete pas, Elon Musk s'affiche avec Javier Milei avec une tronçonneuse en main comme pour se faire adouber par l'économiste argentin. Pour le moment, le bilan de ses coupes budgétaires est très mince mais sa brutalité vis-à-vis des fonctionnaires américains pourrait en conduire un certain nombre à démissionner.

L'autre acolyte de Donald Trump, JD Vance, n'est pas en reste. Invité à s'exprimer lors de la Conférence de Munich sur la Sécurité, le Vice-Président s'est lancé dans une diatribe hors sol sur le fait que la plus grande menace qui plane sur l'Europe n'est « ni la Russie ni la Chine », mais « le renoncement à certaines de ses valeurs les plus fondamentales », comme la liberté d'expression…. Enfin, l'apothéose a été atteinte dans le Bureau Ovale le 28 février lors de la visite de Volodymyr Zelensky à Washington. Ce dernier est tombé dans une embuscade, diffusée en direct à la télévision, et visant à le contraindre de signer un accord-cadre pour l'exploitation des minerais au profit des Etats-Unis, et ce, après avoir été qualifié de dictateur par Donald Trump deux semaines auparavant. Malgré la morve des deux américains, qui se sont cru dans une émission de téléréalité, c'est bien le Président ukrainien qui a eu, pour le moment, l'avantage en claquant la porte avant la conclusion de l'accord. Sans surprise, les résultats des sociétés qui ont publié en février sont presque passés inaperçus, si ce ne sont ceux de Nvidia qui ont plutôt rassuré les marchés après l'épisode Deepseek du mois dernier. Dans ce contexte de crise géopolitique, les marchés financiers mondiaux ont eu des comportements contrastés. Comme expliqué en introduction, les marchés actions européens ont connu des progressions comprises entre 2% et 4%, tirés notamment par les secteurs de la finance et de l'alimentation. Aux Etats-Unis, les marchés semblent de moins en moins convaincus par les gesticulations de la nouvelle administration comme le prouvent à nouveau les contre-performances du S&P et du Nasdaq qui perdent respectivement 1,3% et 4% sur le mois. Et c'est sans compter sur la déroute du Bitcoin qui s'effondre de plus de 17% en février, perdant une grande partie des gains emmagasinés à la suite de la victoire de Donald Trump.

Sur le front des taux d'intérêts, l'incertitude sur l'impact des mesures de rétorsion économique poussent les investisseurs vers les valeurs refuge et les principaux indices obligataires progressent sur le mois Enfin, l'Euro reste stable face au dollar mais baisse à nouveau de près de 3% face au yen..

mars 2025

Le mois de mars 2025 a été très difficile pour les marchés financiers, qui ont tous lourdement chuté principalement du fait du comportement erratique de l'administration Trump sur des sujets aussi divers qu'interdépendants, comme les droits de douane ou la géopolitique. Le Trump Show s'était terminé le mois dernier sur l'humiliation de Volodymyr Zelensky dans le bureau ovale, pris en étau entre le Président et le Vice-Président le sommant d'accepter un accord sur l'exploitation des matières premières en guise de paiement de l'aide militaire américaine. Patatras, un mois plus tard et après avoir tenté de faire revenir Vladimir Poutine dans le cercle des nations respectables, c'est le même Donald Trump qui affirme être très fâché contre le Président russe et le menace de droits de douane sur le pétrole s'il n'accélère pas le processus de désescalade en Ukraine. Sur le front du commerce mondial, ce sont encore et toujours les menaces de droits de douane sur les principaux partenaires des Etats-Unis avec une sorte de nouvelle fête nationale le 2 avril prochain, dénommée pompeusement « Libération Day ». Ceci correspond non seulement à l'annonce d'une salve de tarifs tous azimuts visant à rééquilibrer la balance commerciale américaine, mais également à l'annonce de « droits de douane réciproques » visant à rééquilibrer les échanges mondiaux. Mais déterminer un droit de douane par bien et par pays relève d'une tâche titanesque qui conduirait probablement les Etats-Unis à se tirer une balle dans le pied, avec un effet négatif sur la croissance et sur l'inflation. Et c'est le flou de la mise en oeuvre de ces mesures coercitives pour le Commerce mondial qui explique la prudence de la Réserve fédérale américaine, qui a une nouvelle fois laissé ses principaux taux directeurs inchangés. A contrario, en Europe, le chemin semble tout tracé. La Banque centrale européenne a de nouveau baissé son taux directeur d'un quart de point à 2.50%, tandis que l'Allemagne, dans un retournement politique historique, a annoncé un plan d'investissement dans la défense et les infrastructures de l'ordre de 1000 milliards d'euros sur 10 ans. Dans ce contexte, les marchés obligataires ont connu des fortunes diverses. Sans surprise, en Europe, les taux se sont fortement tendus à l'annonce du plan de Friedrich Merz, de l'ordre de 30 bps sur le mois. En revanche, aux Etats-Unis, les errements de la politique américaine font remonter les craintes d'une récession, ce qui favorise les valeurs refuges, dont l'obligation à 10 ans dont le rendement reste stable. Sur le front des marchés actions, c'est une sorte de capitulation qui s'est jouée aux Etats-Unis, avec une baisse très prononcée du Nasdaq de plus de 8%, tandis que le S&P500 chutait de 5.6%. En Europe, les indices ont un peu mieux résisté, avec des baisses légèrement inférieures à 4%, compensées par un secteur de la défense en grande forme, qui progresse de 12% sur le mois et de 45% sur le trimestre. Enfin, l'Euro progresse de plus de 4% face au dollar et de près de 4% face au Yen.

avril 2025

Le mois d'avril 2025 a ressemblé à une grande lessiveuse, tant la volatilité a été exacerbée sur les marchés financiers. En effet, la mise en place de droits de douane, parfois stratosphériques, a été excessivement mal perçue par le monde politique et, bien sûr, par le monde financier. Pourtant, il est intéressant d'analyser le comportement des principaux marchés et secteurs au cours du mois d'avril, car certaines tendances identifiées les mois précédents semblent avoir été, une nouvelle fois, validées. Le 2 avril, dans une mise en scène hallucinante, le président Trump a annoncé des surtaxes douanières à l'encontre de 180 pays, pires que celles qui prévalaient après la crise de 1929, et devant entrer en vigueur le 9 avril. Le délai d'une semaine ainsi établi devait permettre aux pays impliqués d'entrer dans une sorte de négociation éclair visant à rétablir miraculeusement les déséquilibres pris en compte par l'administration américaine. Mais, en se focalisant uniquement sur le déficit commercial américain sur les échanges de biens, et en omettant sciemment l'« hénaurme » bénéfice commercial sur les échanges de services, Donald Trump s'est pris les pieds dans le tapis.

Dès le 3 avril, les marchés financiers, notamment américains, signifiaient au locataire de la Maison-Blanche leur extrême mécontentement, de nombreux fournisseurs de l'économie américaine étant localisés dans les pays les plus taxés. Ainsi, entre le 2 et le 8 avril, le S&P 500 et le Nasdaq Composite se sont effondrés de 12 % et 13 % respectivement, portant le recul à plus de 20 % pour l'indice fortement pondéré en valeurs technologiques, alors que l'escalade des surtaxes entre la Chine et les États-Unis n'en finissait pas : les droits de douane étaient portés à 145 % pour les biens en provenance de l'Empire du Milieu et à 125 % pour ceux en provenance des États-Unis. Le 9 avril, alors que seuls quelques pays mineurs étaient entrés en négociation avec l'administration américaine, tandis que la plupart réfléchissaient à une riposte concertée, Donald Trump n'a pas eu d'autre choix que d'annoncer un moratoire de trois mois sur la mise en place des surtaxes douanières pour tous les pays sauf la Chine, en les fixant néanmoins à 10 % de manière indiscriminée. Sans surprise, cette pause a propulsé les marchés financiers, qui se sont repris vigoureusement dans la journée. Et depuis lors, ceux-ci ont entrepris de remonter lentement, avec parfois des à-coups. Mais chaque recul, volte-face ou camouflet infligé au président américain aura été considéré comme nécessaire pour minimiser l'impact d'une politique incompréhensible sur l'économie réelle et les chaînes d'approvisionnement, dont le rétablissement à la suite du Covid-19 avait pris presque trois ans. Sur cette séquence du mois d'avril, on retiendra donc que l'économie est une science, et que toute expérimentation hasardeuse se paie cash ; que l'Europe n'est jamais aussi forte que dans l'adversité ; et que la réindustrialisation des États-Unis, dont l'économie est fondée à près de 80 % sur les services, ne se fait pas en 24 heures — à l'instar de la paix entre la Russie et l'Ukraine. Dans ce contexte, le CAC 40 et l'EuroStoxx 50 ne baissent finalement que de 2 % et 1 % respectivement, l'indice des banques de la zone euro se payant même le luxe de progresser de 0,4 % sur le mois après avoir chuté jusqu'à -15 % en début de mois. Et la palme revient une nouvelle fois au secteur de la défense, dont l'indice européen, incluant des titres britanniques, progresse de près de 5 %. De l'autre côté de l'Atlantique, le soulagement est palpable : si le S&P 500 baisse de l'ordre de 0,7 %, le Nasdaq, lui, progresse de 0,7 %, soutenus par l'effondrement du dollar de près de 4,5 % contre l'euro et contre le yen. Pour finir, sur le front obligataire, les taux à 10 ans européens affichent une baisse du même ordre que la hausse du mois dernier, à la suite de l'annonce du plan d'investissement allemand de 1 000 milliards sur dix ans, alors que le 10 ans américain fait à peu près du surplace de date à date, mais en ayant frôlé la déroute au cours du mois.

mai 2024

En mai 2025, les marchés ont été ballotés par les volte-face incessantes de Donald Trump concernant sa politique protectionniste, consistant à menacer d'imposer des droits de douane prohibitifs selon les pays ou les secteurs d'activité. Ainsi, alors que le Président avait décrété des tarifs de 145 % sur les biens importés de Chine au plus fort de la crise qu'il a lui-même provoquée, il les a subitement réduits le 14 mai de 115 points, atteignant un premier palier de 30 %. En signe de bonne volonté, la Chine a maintenu son différentiel négatif de 20 % avec les États-Unis, ramenant ses propres droits de 125 % à 10 %. À l'inverse, alors que les Européens semblaient déterminés à négocier, leurs propositions ont, sans raison claire, profondément irrité le Président américain, qui les a menacés de droits de douane allant jusqu'à 50 %. Ces menaces n'ont cependant pas été mises à exécution. L'analyse de la réaction des marchés financiers montre clairement que l'administration américaine a perdu en crédibilité, d'autant plus qu'Elon Musk a quitté le Département de la Réduction de la Dépense Publique (DOGE) après 130 jours d'inaction. Le taux à 10 ans américain s'est ainsi installé autour de 4,5 %, ce qui n'est pas une bonne nouvelle pour la première puissance mondiale. En effet, Moody's, 14 ans après S&P, a abaissé d'un cran la note de la dette américaine, lui attribuant désormais un AA+, une évaluation relativement généreuse compte tenu des niveaux d'endettement, surtout en comparaison avec des pays moins exposés. Sur le plan géopolitique, là encore, les gesticulations du Président américain ont eu aussi peu d'impact que les menaces européennes adressées à la Russie dans le cadre du conflit en Ukraine, ou à Israël. Le seul succès notable de l'administration Trump en mai reste la libération, le 12 mai, du dernier otageisraélo-américain encore vivant. Cette opération, entièrement négociée par les

États-Unis sans concertation avec Israël, a mis en lumière les profondes dissensions désormais visibles entre les deux pays. En résumé, en mai 2025, l'adage « Sell in May and go away » n'a jamais été autant invalidé depuis 1990, compte tenu de la forte reprise des marchés risqués. En Europe, le CAC 40 et l'EuroStoxx 50 ont bondi respectivement de 3.5 % et 5 %, certains secteurs enregistrant même des hausses à deux chiffres, comme les banques de la zone euro (+10.5 %) ou le secteur de la Défense européenne (+15.5 %). Outre-Atlantique, les marchés actions ne sont pas en reste : le S&P 500 a progressé de plus de 6 %, tandis que le Nasdaq s'est envolé de 9.5 %. Finalement, le MSCI World a gagné e 6 %, en dollars comme en euros, la monnaie unique étant restée très stable face au billet vert. Enfin, le Bitcoin a atteint en cours de mois un nouveau record historique à plus de 111 000 $, clôturant sur un gain mensuel supérieur à 10.5 %.

juin 2025

Juin 2025 a été remarquablement calme sur les marchés financiers, alors que l'actualité géopolitique a été particulièrement intense durant cette période. En effet, contre toute attente, le 13 juin dernier, Israël a lancé une attaque massive contre le régime des mollahs iraniens, avec pour objectif la destruction des infrastructures nucléaires civiles et militaires. Cette guerre, qui a duré douze jours, a été atypique à plusieurs égards, notamment parce que les deux belligérants n'ont aucune frontière commune et sont distants de plus de 900 km, selon le trajet le plus court.

Alors que l'aviation israélienne pilonnait les cibles iraniennes, des drones et missiles envoyés par milliers par la République islamique ont constitué la principale réplique à l'opération de l'État hébreu. Mais ce sont surtout les frappes américaines contre les sites nucléaires iraniens, lors de l'opération nommée « Marteau de minuit », conduite par sept bombardiers furtifs ayant largué quatorze bombes pénétrantes, qui ont permis de mettre fin (provisoirement ?) au conflit et possiblement au programme nucléaire iranien.

On aurait logiquement pu penser que les marchés financiers seraient les victimes collatérales d'un embrasement du conflit au Proche-Orient, mais en réalité, à part un soubresaut de 10 $ sur le prix du baril de pétrole, aussi vite effacé qu'enregistré, il n'en a rien été, et ce, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, pour la plupart des pays de la région, la plus grande menace au Proche-Orient est l'Iran, et le fait de retarder leur programme nucléaire constitue une excellente nouvelle pour la stabilité régionale. Plus précisément, à l'exception des alliés traditionnels de l'Iran, aucun pays arabe ou musulman n'a protesté contre cette opération militaire de grande envergure. Par ailleurs, l'opération « Lion levant » (Rising Lion) a révélé la faiblesse des soutiens du régime d'Ali Khamenei : au Liban, le Hezbollah semble pratiquement éradiqué après l'affaire des bipeurs et n'a pu qu'appeler ses partisans à manifester dans la rue. Les rebelles Houthis n'ont pas non plus pu lancer une attaque de grande envergure, leur arsenal ayant été sérieusement endommagé par les frappes de la coalition israélo-américaine, qui ont eu lieu depuis le 7 octobre 2023. Quant à la Russie, elle a préféré rester concentrée sur ses objectifs militaires en Ukraine.

Ainsi, cette guerre éclair a éclipsé toute autre actualité, qu'il s'agisse des droits de douane, dont le moratoire expire le 9 juillet prochain, ou des actions des banquiers centraux. À ce sujet, en Europe, Christine Lagarde, après avoir abaissé une nouvelle fois de 0,25 % les principaux taux directeurs de la Banque centrale européenne — dont le taux des facilités de dépôt s'établit désormais à 2 % —, a annoncé que sa politique de normalisation était pour le moment terminée. Outre-Atlantique, lors de la réunion du FOMC du 18 juin, la Banque centrale américaine a une nouvelle fois laissé son taux directeur inchangé, à 4,25 % pour la borne basse, ce qui a déclenché la fureur de Donald Trump, qui a fustigé Jerome Powell sur son réseau social, TRUTH.

En conclusion de ce semestre, on notera que les marchés sont extrêmement résilients. En Europe, les indices boursiers ne baissent que de quelques dixièmes de pourcentage sur le mois, que ce soit pour le CAC 40 (-0,90 %) ou pour l'Eurostoxx 50 (-1.1 %). Aux États-Unis, en revanche, les indices boursiers bondissent franchement et s'octroient de nouveaux records absolus : c'est le cas du Nasdaq, qui progresse de plus de 6 %, et du S&P 500, qui gagne plus de 5 % sur le mois en dollar.

Sur le front obligataire, les taux à 10 ans allemands et français s'écartent d'environ dix points de base tandis que le taux à 10 ans américain se resserre de plus d'une quinzaine de points de base.
Enfin, l'euro continue sur sa lancée et progresse de près de 4 % face au dollar et au yen.

juillet 2025

Décidément, les mois se suivent sans vraiment se ressembler, mais rien ne semble entraver la marche en avant des marchés financiers risqués. Juin s'était achevé sur une note plutôt positive, malgré des tensions géopolitiques ravivées par la guerre israélo-iranienne de 12 jours. Fin juillet, l'actualité reste intégralement dominée par l'intense pression militaire sur la bande de Gaza et les entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire vers sa population. La guerre russo-ukrainienne ne réapparaît dans le paysage médiatique qu'au gré des invectives de Donald Trump envers son homologue russe. Quant au régime des mollahs et sa répression sanglante, il semble tout simplement avoir disparu des radars. Cette normalisation d'une actualité pourtant délétère pourrait expliquer que le prix du baril de pétrole reste inférieur à son niveau d'avant le fameux « Liberation Day » du 2 avril, bien qu'en forte hausse sur le mois.Ce sont en réalité les accords commerciaux et les droits de douane annoncés en juillet qui ont animé les marchés financiers. Les Britanniques avaient ouvert la voie dès la fin mai, en concluant un accord établissant une taxation minimale de 10 % sur les biens produits au Royaume-Uni.Le 22 juillet, l'annonce d'un accord commercial "énorme" avec le Japon a ravivé l'optimisme des marchés. La majorité des biens nippons seront désormais taxés à « seulement » 15 %, à l'exception notable de l'aluminium et de l'acier, toujours taxés à 50 %. Cet allègement a permis aux industriels japonais de pousser un ouf de soulagement, le Nikkei 225 atteignant un sommet historique, proche des 42 000 points — une euphorie quelque peu retombée depuis.En Europe, c'est l'accord commercial du 27 juillet qui a été accueilli avec un certain soulagement, bien que certains termes paraissent étonnants. Par exemple, l'obligation faite aux Européens d'investir quelque 600 milliards de dollars aux États-Unis inclut un grand nombre de projets déjà validés par le secteur privé. Surtout, l'engagement d'acheter pour 750 milliards de dollars de produits énergétiques américains (pétrole, GNL, nucléaire, carburants ou semi-conducteurs) semble démesuré. La Commission européenne n'a en effet ni le pouvoir de passer commande, ni celui d'imposer quoi que ce soit aux entreprises européennes. Malgré tout, on peut raisonnablement penser que la phase la plus tendue des négociations tarifaires est désormais derrière nous. Ce sujet devrait moins peser sur la fin de l'année. Mieux encore : si l'impact réel de ces mesures est inférieur aux anticipations des économistes, cela pourrait constituer un puissant soutien aux actifs risqués, à commencer par les actions européennes. Depuis avril dernier, l'offensive commerciale américaine porte ses fruits. Les marchés actions outre-Atlantique ont presque comblé leur retard par rapport à ceux du Vieux Continent. En juillet, le S&P 500 et le Nasdaq ont progressé respectivement de 2,17 % et 3,7 %, contre 1.38 % pour le CAC 40 et 0,3 % pour l'EuroStoxx 50. Ainsi, l'écart de performance entre le S&P 500 et l'EuroStoxx 50 tombe désormais à moins de 2%, dans leur devise respective. Sur le front des taux d'intérêt, le vote de la « Big Beautiful Bill » le 3 juillet a été contrebalancé par les nombreux accords commerciaux qui permettraient de financer, en tout ou partie, les 3 300 milliards de déficit générés sur dix ans par cette loi de baisse des recettes fédérales. Le taux américain à 10 ans ne progresse que d'une dizaine de points de base sur le mois, en ligne avec les tendances observées sur les marchés obligataires allemand et français. Enfin, la défaite relative d'Ursula von der Leyen dans son bras de fer avec Donald Trump a fait trébucher la monnaie unique, qui recule de plus de 3 % face au dollar.

août 2025

Le mois d'août 2025 a été remarquablement calme, et les marchés, dans leur ensemble, ont poursuivi leur progression. Pourtant, le 1er août, les actions ont chuté d'environ 2 %, sous l'effet du déploiement par Donald Trump de deux sous-marins nucléaires près de la Russie, en réaction à des commentaires de l'ancien président et ancien Premier ministre Dmitri Medvedev, qu'il a qualifiés d'« incendiaires ».Mais, très vite, la torpeur estivale a repris ses droits et force est de constater que ni le conflit israélo-palestinien, ni l'intransigeance de Vladimir Poutine face aux puissances occidentales réclamant un cessez-le-feu n'ont eu le moindre impact sur les marchés financiers. De même, l'affrontement inhabituel entre le président américain et la gouverneure de la FED, Lisa Cook, n'a pratiquement eu aucun effet, alors même que cette dernière a saisi la justice pour invalider son limogeage par Donald Trump, qu'elle

juge illégal. C'est plutôt le discours très accommodant de Jerome Powell à Jackson Hole — préfigurant une future baisse du principal taux directeur de la FED — qui a provoqué un nouveau recul du dollar. Seule la demande d'un vote de confiance du Premier ministre français, qu'il est a priori certain de perdre, a entraîné une baisse modérée des actions françaises ainsi qu'un élargissement de l'écart de taux avec l'Allemagne, revenu à 80 points de base sur la référence à 10 ans. Ainsi, sur le mois, seuls les indices actions français terminent en baisse : le CAC 40 et le CAC Mid reculent d'environ 1 %, tandis que le CAC Small ne s'effrite que de 0,15 %.
À l'inverse, l'Eurostoxx 50 et le Stoxx 600 poursuivent leur progression, avec des hausses comprises entre 0,6 % et 1 %. Aux États-Unis, les indices restent portés à la fois par les résultats des entreprises et par l'activisme politique du président. Le S&P 500 s'adjuge ainsi plus de 2,5 %, tandis que le Nasdaq progresse de 1,6 %. En effet, si les dépassements d'attentes sont largement salués — comme pour MongoDB, qui bondit de plus de 31 % sur le mois —, les déceptions se paient très cher, à l'instar de Marvell Technology qui s'effondre de près de 20 % sur la période. Sur le front obligataire, si le taux à 10 ans allemand reste quasiment stable, le 10 ans français s'écarte de 16 points de base. Aux États-Unis, le 10 ans recule de 15 points de base, porté par l'espoir d'une réduction des taux directeurs. En corollaire, le billet vert perd à nouveau près de 2,5 % face à l'euro comme face au yen.

septembre 2025

Une nouvelle fois, les marchés ont fait fi de l'actualité politique et géopolitique et ont poursuivi leur progression en ce mois de septembre 2025.
Ni la reconnaissance de l'État de Palestine par une dizaine de pays développés à l'initiative de la France et le plan de paix à Gaza élaboré par l'administration américaine, ni la pression exercée sur la Russie via un soutien accru de Donald Trump – décidément très en forme sur le plan de la politique extérieure – à l'Ukraine n'ont eu la moindre incidence sur les marchés financiers. En revanche, ceux-ci se sont focalisés sur deux faits majeurs. Le premier est la nomination de Stephen Miran, président du Conseil des conseillers économiques de Donald Trump, à un poste de gouverneur de la FED ; le second est la décision de la Réserve fédérale américaine de baisser enfin son taux directeur d'un quart de point afin de soutenir un marché du travail qui semble à la peine en ce moment. Pour mémoire, Stephen Miran est l'artisan du corpus économique de l'administration républicaine, dans la mesure où il a imaginé une hausse des droits de douane payés par les entreprises exportatrices vers les États-Unis pour financer le One Big Beautiful Bill Act, voté le 4 juillet dernier par le Congrès américain. Cette loi entérine des baisses massives d'impôts pour les plus riches, de l'ordre de 3 300 milliards de dollars sur dix ans, afin de favoriser l'investissement et la compétitivité des États-Unis, au détriment des prestations sociales destinées aux plus défavorisés. Ainsi, les marchés actions affichent des performances solides sur le mois, à l'instar du CAC 40 et de l'Eurostoxx 50, qui progressent respectivement de 2,6 % et 3,4 %. Outre-Atlantique, le S&P 500 et le Nasdaq Composite avancent quant à eux de plus de 3,5% et de plus de 5,5% respectivement. Sur le front des taux d'intérêt, c'est le calme plat : le taux à dix ans américain ne recule que de 10 points de base, tandis que l'écart entre le dix ans allemand et le dix ans français ne s'élargit que marginalement, en dépit de la démission de François Bayrou et de son remplacement rapide par Sébastien Lecornu. Enfin, du côté des devises, l'euro progresse de 0,35 % face au dollar et de 1 % face au yen.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2025, le fonds a réalisé une performance de

- la part E : -3,06%

sur 12 mois, contre 4,64% pour son indice de référence.

Part CT : pas de performances affichées car cette part a moins d'un an d'existence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU FONDS UFF ALPHA SELECT

Achats	
Nom	**Montant en €**

Ventes	
Nom	**Montant en €**
LU0950674761/UBS LUX FS MS E AA	-700 173.41
IE00BJLKK341/iShares MSCI EMU SRI	-647 053.68
LU2109787635/24440UCITSETFDR	-631 014.37
IE00BHZPJ015/iShares MSCI EMU ESG	-524 935.75
LU1291098827/BNPPEASY MSCI EMU-UC	-501 351.29
LU1953137681/BNPP E MSCI EMU SRI	-406 567.10

Rapport certifié du commissaire aux comptes

RSM Paris
5-7, rue des Italiens
75 009 Paris
France
Tél. : +33 (0) 147 63 67 00
Fax : +33 (0) 147 63 69 00

www.rsmfrance.fr

UFF ALPHA SELECT

FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le **30 SEPTEMBRE 2025**

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris – Île-de-France et membre de la Compagnie régionale de Paris.
S.A.S au capital de 9 641 850 €
RCS Paris 792 111 783 – TVA FR 67 792 111 783

RSM Paris est membre du réseau RSM et exerce ses activités sous le nom RSM. RSM est le nom commercial utilisé par les membres du réseau RSM. Chaque membre du réseau RSM est un cabinet indépendant d'audit, expertise comptable et conseil qui exerce pour son propre compte. Le réseau RSM n'est pas une entité juridique à part entière.

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **UFF ALPHA SELECT** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la

date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 janvier 2026

RSM PARIS
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Nicolas BÉNARD
Associé

UFF ALPHA SELECT

COMPTES ANNUELS
30/09/2025

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**6 427 325,51**	**9 125 820,22**
OPCVM	6 427 325,51	9 125 820,22
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**106 140,00**	**305 100,00**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**6 533 465,51**	**9 430 920,22**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**429 679,50**	**911 379,74**
Comptes financiers	**96 323,08**	**171 156,36**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**526 002,58**	**1 082 536,10**
Total de l'actif I+II	**7 059 468,09**	**10 513 456,32**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	7 052 570,74	8 871 711,47
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	-110 696,00	248 711,19
Capitaux propres I	**6 941 874,74**	**9 120 422,66**
Passifs de financement II (*)	**0,00**	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**6 941 874,74**	**9 120 422,66**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**106 140,00**	**305 100,00**
Emprunts (C) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**106 140,00**	**305 100,00**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	11 444,98	191 853,65
Concours bancaires	8,37	896 080,01
Sous-total autres passifs IV	**11 453,35**	**1 087 933,66**
Total Passifs : I+II+III+IV	**7 059 468,09**	**10 513 456,32**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	11 147,66	32 546,45
Sous-total produits sur opérations financières	**11 147,66**	**32 546,45**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-11 259,31	-37 798,44
Sous-total charges sur opérations financières	**-11 259,31**	**-37 798,44**
Total revenus financiers nets (A)	**-111,65**	**-5 251,99**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-80 787,51	-58 683,13
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-80 787,51**	**-58 683,13**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-80 899,16**	**-63 935,12**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**23 519,52**	**14 732,35**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-57 379,64**	**-49 202,77**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	16 625,45	-374 980,05
Frais de transactions externes et frais de cession	-15 060,06	-11 156,58
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**1 565,39**	**-386 136,63**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**324 377,49**	**246 934,73**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**325 942,88**	**-139 201,90**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-96 603,52	705 991,20
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	3 084,53	-11 864,77
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-93 518,99**	**694 126,43**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-285 740,25**	**-257 010,57**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-379 259,24**	**437 115,86**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**-110 696,00**	**248 711,19**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le FCP a pour objectif d'obtenir sur la période de placement recommandée, une performance nette supérieure à celle du marché monétaire, soit €STER + 2%.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**20 898 040,00**	**19 018 574,21**	**13 841 060,16**	**9 120 422,66**	**6 941 874,74**
Part MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M en EUR					
Actif net	20 875 791,06	18 998 031,72	13 824 242,08	9 103 365,14	0,00
Nombre de titres	23 636,1031	22 603,8906	17 440,8906	11 171,4491	0,00
Valeur liquidative unitaire	883,21	840,47	792,63	814,87	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-42,63	107,06	-104,44	-12,43	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-5,54	-5,33	-4,50	-4,37	0,00
Part UFF ALPHA SELECT CT en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	6 925 338,64
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	111 528,6957
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	62,09
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	2,92
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,51
Part UFF ALPHA SELECT E en EUR					
Actif net	22 248,94	20 542,49	16 818,08	17 057,52	16 536,10
Nombre de titres	27,1740	26,7239	23,5139	23,5139	23,5139
Valeur liquidative unitaire	818,75	768,69	715,23	725,42	703,24
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-39,66	98,89	-95,10	-11,51	0,53
Capitalisation unitaire sur revenu	-16,29	-15,67	-14,01	-13,52	-13,28

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.
Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :
- Des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs qui sont donc facturées au FCP ;
- Des commissions de mouvement facturées au FCP ;
-Les coûts/frais opérationnels directs et indirects découlant des techniques de gestion efficace de portefeuille. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au FCP, se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion et Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net	Part E : 1,85 % TTC maximum Part CT : 1,85 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) *	Actif net	2 % TTC maximum
Commissions de mouvement 100% dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 10 euros à 150 euros HT selon la transaction et en fonction de la zone géographique (voir tarification ci-dessous**).
Commission de surperformance	Actif net	25% TTC maximum de la différence entre la performance du Fonds et celle de l'indice €STR +2%.

* Aucune commission de souscription ou de rachat ne sera appliquée à l'exception de ceux acquis aux OPC sous-jacents.

*Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les « frais de fonctionnement et autres services », les frais suivants :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients et distributeurs
- Les frais des données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs

(**) Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres.

Prestations & conditions tarifaires	ESES	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Frais de transaction (R/I ou S/R)	10 €	25 €	45 €	100 €	150 €
Instruction manuelle ou réparée	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

ESES : France, Belgique, Pays-Bas.
Zone Groupe 1 : Valeurs de la zone monétaire EUR (hors ESES & Slovénie) : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg,
Portugal + Clearstream, Euroclear, États-Unis, Japon, Norvège, Suède, Canada, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Danemark.
Zone Groupe 2 : Israël, Thaïlande, Inde, Brésil, Slovénie, Nouvelle-Zélande, Hongrie, Taiwan.
Zone Groupe 3 : Mexique, Russie, République Tchèque.
Zone Groupe 4 : Qatar.

La part M a été intégralement rachetée le 29 avril 2025. Au cours de cette période, des frais de gestion d'un montant de 23 488,18 euros ont été appliques, représentant 0,50% de l''actif net moyen sur la période du 01/10/2024 au 29/04/2025.

- Commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée, sur la durée de l'exercice comptable, (période d'observation) selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative. La commission de surperformance sera provisionnée en cours d'exercice et prélevée à la fin de l'exercice même en cas de performance absolue négative de l'OPCVM.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 25% TTC représente la différence entre l'actif des parts E et CT avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds (ci-après l'« Actif de référence »).

- En cas de sous-performance des parts E et CT par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

La commission de surperformance est prélevée suivant les conditions suivantes. À compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, toute sous-performance du fonds par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values. Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part UFF ALPHA SELECT E	Capitalisation	Capitalisation
Part UFF ALPHA SELECT CT	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**9 120 422,66**	**13 841 060,16**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	7 647 459,31	0,00
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-9 653 154,47	-4 964 692,18
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-80 899,16	-63 935,12
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 565,39	-386 136,63
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-93 518,99	694 126,43
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**6 941 874,74**	**9 120 422,66**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M		
Parts souscrites durant l'exercice	125,0000	99 547,00
Parts rachetées durant l'exercice	-11 296,4491	-9 142 196,37
Solde net des souscriptions/rachats	-11 171,4491	-9 042 649,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
Part UFF ALPHA SELECT CT		
Parts souscrites durant l'exercice	119 653,0337	7 547 912,31
Parts rachetées durant l'exercice	-8 124,3380	-510 958,10
Solde net des souscriptions/rachats	111 528,6957	7 036 954,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	111 528,6957	
Part UFF ALPHA SELECT E		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	23,5139	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part UFF ALPHA SELECT CT	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part UFF ALPHA SELECT E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
UFF ALPHA SELECT CT FR001400UWI4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 925 338,64	111 528,6957	62,09
UFF ALPHA SELECT E FR0012914901	Capitalisation	Capitalisation	EUR	16 536,10	23,5139	703,24

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	-6 427,56	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**-6 427,56**					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	96,32	0,00	0,00	0,00	96,32
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-0,01	0,00	0,00	0,00	-0,01
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**96,31**

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	96,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**96,31**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 GBP +/-	Devise 2 USD +/-	Devise 3 JPY +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2,89	1,31	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**2,89**	**1,31**	**-0,01**	**0,00**	**0,00**

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU2109787635	AMD INDX MSCI EMU SRI PAB UCITS ETF DRC	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 037 326,82
IE00BHZPJ015	iShares MSCI EMU ESG Enhanced UCITS ETF EUR Acc	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 078 527,65
IE00BJLKK341	iShares MSCI EMU SRI UCITS ETF EUR Acc	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 078 355,62
LU1953137681	BNP Paribas Easy MSCI EMU SRI S-Series PAB 5% Capped UCITS E	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 076 111,08
LU1291098827	BNPPEASY MSCI EMU-UCITS ETF	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 079 014,55
LU0950674761	UBS LUX FUND SOLUTIONS MSCI EMU SOCIALLY RESPONSIBLE UCITS E	UBS FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 077 989,79
Total						**6 427 325,51**

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	429 679,50
Total des créances		**429 679,50**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	11 420,69
	Frais de gestion variable	24,29
Total des dettes		**11 444,98**
Total des créances et des dettes		**418 234,52**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Part MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	23 488,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part UFF ALPHA SELECT CT	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	56 963,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	24,29
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part UFF ALPHA SELECT E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	311,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**-57 379,64**	**-49 202,77**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**-57 379,64**	**-49 202,77**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-57 379,64**	**-49 202,77**

Part MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**0,00**	**-48 884,84**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**0,00**	**-48 884,84**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**0,00**	**-48 884,84**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-48 884,84
Total	**0,00**	**-48 884,84**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part UFF ALPHA SELECT CT

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**-57 067,37**	**0,00**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-57 067,37**	**0,00**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-57 067,37**	**0,00**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-57 067,37	0,00
Total	**-57 067,37**	**0,00**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part UFF ALPHA SELECT E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**-312,27**	**-317,93**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-312,27**	**-317,93**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-312,27**	**-317,93**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-312,27	-317,93
Total	**-312,27**	**-317,93**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**325 942,88**	**-139 201,90**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**325 942,88**	**-139 201,90**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**325 942,88**	**-139 201,90**

Part MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**0,00**	**-138 931,04**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**0,00**	**-138 931,04**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**0,00**	**-138 931,04**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-138 931,04
Total	**0,00**	**-138 931,04**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part UFF ALPHA SELECT CT

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**325 930,40**	**0,00**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**325 930,40**	**0,00**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**325 930,40**	**0,00**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	325 930,40	0,00
Total	**325 930,40**	**0,00**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part UFF ALPHA SELECT E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**12,48**	**-270,86**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**12,48**	**-270,86**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**12,48**	**-270,86**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	12,48	-270,86
Total	**12,48**	**-270,86**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			**6 427 325,51**	**92,59**
OPCVM			**6 427 325,51**	**92,59**
Gestion collective			**6 427 325,51**	**92,59**
AMD INDX MSCI EMU SRI PAB UCITS ETF DRC	EUR	11 072	1 037 326,82	14,94
BNP Paribas Easy MSCI EMU SRI S-Series PAB 5% Capped UCITS E	EUR	66 199	1 076 111,08	15,50
BNPPEASY MSCI EMU-UCITS ETF	EUR	61 778	1 079 014,55	15,54
iShares MSCI EMU ESG Enhanced UCITS ETF EUR Acc	EUR	120 941	1 078 527,65	15,55
iShares MSCI EMU SRI UCITS ETF EUR Acc	EUR	133 285	1 078 355,62	15,53
UBS LUX FUND SOLUTIONS MSCI EMU SOCIALLY RESPONSIBLE UCITS E	EUR	34 185	1 077 989,79	15,53
Total			**6 427 325,51**	**92,59**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO STOXX 50 1225	-116	0,00	-106 140,00	-6 427 560,00
Sous-total 1.		**0,00**	**-106 140,00**	**-6 427 560,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**-106 140,00**	**-6 427 560,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	6 427 325,51
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-106 140,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	632 142,58
Autres passifs (-)	-11 453,35
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**6 941 874,74**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part UFF ALPHA SELECT CT	EUR	111 528,6957	62,09
Part UFF ALPHA SELECT E	EUR	23,5139	703,24